



changement de statut etudiant salarié

Par **ghazal**, le **29/06/2010** à **19:59**

Je me permets de vous écrire pour vous faire part de ma situation, je suis étudiant de nationalité Algérienne, je suis rentré en France en 2005, j'ai validé 2 master (bac+5) puis j'ai décroché un CDI ce qui m'a permis de déposer une procédure de changement de statut (étudiant vers salarié), j'ai déposé ma demande au mois de janvier, et j'ai commencé à travailler avant même d'attendre la décision, ce mois de juin la DDTE a envoyé courrier à l'employeur pour constituer le dossier sachant que je travaille à temps plein depuis et j'ai entendu que j'ai pas le droit avant qu'autorisation finale (le permis de travail), ç plus d'une semaine je vis un cauchemar qu demande soit refusé à cause de ça, et comme tiens à garder mon emploi et aussi rester en France, je sais pas quoi faire que la réponse pas encore lieu mais je souhaite savoir d'avance de ce que je peux faire dans le cas défavorable (avocat faire recourir ..etc) et ainsi que les chances de réussir d'avoir ma carte de séjour salarié Merci par avance.